

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PME

Question écrite n° 118119

Texte de la question

M. Paul Durieu appelle l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur les propositions exprimées dans le rapport d'information déposé par la commission de la défense nationale et des forces armées de l'assemblée nationale sur les PME et la défense. Le rapporteur préconise notamment de systématiser la présence des PME françaises de défense dans les grands salons internationaux d'armement. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

En France comme à l'étranger, les principaux salons d'armement internationaux permettent, tant aux grands groupes industriels français qu'aux petites et moyennes entreprises (PME), de se faire connaître des clients potentiels et d'investir des marchés très concurrentiels, voire même fermés. C'est pourquoi la France mobilise l'ensemble de son dispositif de soutien étatique afin de promouvoir les industriels français, et notamment les PME, à l'occasion des grands salons d'armement internationaux. La coordination générale des salons d'armement est confiée à la direction générale de l'armement (DGA). Dès la phase préparatoire de ces manifestations, le soutien étatique aux industriels se traduit par la diffusion d'informations en amont, l'attribution d'aides financières et la constitution, le cas échéant, de pavillons « France » regroupant les exposants nationaux, lors des salons qui se tiennent à l'étranger. Pour les salons qui se déroulent en France, la DGA organise l'accueil de délégations étrangères et des parcours de visite, contribuant ainsi à instaurer des relations fructueuses entre les PME et les acheteurs potentiels. Les associations régionales d'entreprises (tel le cluster European Defence Économic Networks des régions Rhône-Alpes et Bretagne), ainsi que les chambres de commerce et d'industrie régionales, apportent également leur soutien pour faciliter la participation des PME françaises aux salons d'armement organisés à l'étranger.

Données clés

Auteur: M. Paul Durieu

Circonscription: Vaucluse (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 118119

Rubrique: Entreprises

Ministère interrogé: Défense et anciens combattants **Ministère attributaire**: Défense et anciens combattants

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 9976 **Réponse publiée le :** 22 novembre 2011, page 12264